

MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

Notre établissement, dans sa politique générale d'éducation et dans le cadre de son projet d'établissement, précise et applique, comme le programme Erasmus+, un principe simple de non-discrimination, de transparence et d'inclusion de tous les étudiants et de tout le personnel. Au regard du programme ERASMUS+ et des projets sur lesquels nous nous positionnons actuellement et sur lesquels nous souhaitons poursuivre (Action N°1- mobilité pour les étudiants et le personnel de l'enseignement supérieur), ce principe est appliqué en tenant compte des règles d'éligibilité et de sélection des candidats au programme. A ce jour, et ce depuis 2007, nous n'avons jamais eu à « sélectionner » parmi nos candidats ou nos personnels ; nous avons toujours eu la possibilité d'accompagner chaque candidat ou volontaire à une mobilité.

Nous veillerons, dans nos projets futurs comme dans ceux que nous conduisons déjà, à promouvoir l'équité et l'inclusion en facilitant l'accès des apprenants issus de milieux défavorisés et ayant moins de possibilités que d'autres et ce, en raison de difficultés personnelles qui peuvent limiter leurs possibilités, et qui sont variables selon les cas :

Handicap : Nous précisons, le cas échéant, lors de nos présentations du programme à nos étudiants de 1^{ère} année la possibilité d'obtenir un soutien financier complémentaire pour faire face à des besoins spécifiques et des coûts additionnels concernant les participants handicapés. Si nécessaire, nous les accompagnons pour identifier les coûts additionnels et définir les coûts éligibles à une demande de soutien financier dès la sélection des candidats.

Difficultés éducatives : La sélection de nos candidats, même si elle prend en compte un certain nombre d'éléments en lien avec la scolarité de l'étudiants (notes, comportements, assiduité.) et un niveau de langue minimum défini, ne nous empêche pas de traiter chaque cas de manière distincte et différente. En Exemple, nous avons accompagné une jeune étudiante l'année dernière dans la réalisation de sa mobilité de stage alors que cette étudiante ne présentait pas toutes les garanties de niveau nécessaire. Nous avons par conséquent pris contact en amont avec la structure d'accueil afin d'élaborer un programme de stage plus conforme à son niveau, d'un point de vue professionnel comme linguistique. Bien adaptée, sa mobilité s'est parfaitement déroulée.

Obstacles économiques : Dans ce cas de figure très précis, nous sommes en capacité de proposer une adaptation spécifique à nos étudiants qui se manifeste sous plusieurs aspects :

- 1- Au travers de l'association des étudiants de notre établissement, on est en mesure d'aider financièrement les étudiants les plus démunis, dans les démarches administratives nécessaires, dans l'avance de frais à financer très rapidement comme le règlement d'un intermédiaire pour la recherche de stage, l'avance pour le règlement d'un billet d'avion plusieurs mois avant le départ afin de profiter de tarif bas ...
- 2- Nous pouvons aussi négocier avec l'étudiant/te et préciser dans le contrat de mobilité le versement de l'intégralité de la bourse dès la signature de celui-ci.
- 3- Nous veillons à trouver (ou qu'il soit proposé) une structure d'accueil en capacité de nourrir et loger l'étudiant/te tout au long de la période de mobilité.
- 4- Nous veillons à assurer à l'étudiant/te le cumul de plusieurs bourses (départemental, régionale)

Différences culturelles : Des séances d'informations sur la culture générale et la culture professionnelles des pays visés pour les mobilités de stage sont réalisées tout au long de l'année, le plus souvent par les professeurs de langues vivantes ; ainsi que des apports sur l'interculturalité dans le secteur professionnel visé. Notre stratégie d'établissement concernant l'internationalisation repose beaucoup sur la découverte de l'autre et des différences.

Veillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne

A ce jour nous n'avons pas d'informations suffisantes concernant la mise en place de l'initiative de la carte d'étudiant européenne pour des étudiants de BTS, enregistrés et scolarisés dans un lycée et non pas dans une université. Nous ne sommes pas convaincus que notre établissement soit actuellement éligible à cette nouvelle carte. Selon nos informations, ce n'était pas le cas lors de la mise en place de cette carte pour l'année académique 2018-2019.

Dès à présent, nous avons une affiche dans les couloirs de notre établissement, faisant référence et mentionnant l'application ERASMUS +. Il est prévu que dès la rentrée prochaine et la première réunion d'information sur le programme ERASMUS+ et l'action de mobilité, nous présentions cette application à nos étudiants en insistant sur les éléments qu'elle propose et qui peuvent les concerner tels que :

Online Linguistic Support- Des informations sur la ville d'accueil et sur les événements Erasmus+ qui se déroulent ; listes des choses à faire avant de partir...

Nous avons souscrit à Erasmus Without Paper et nous attendons actuellement la validation de notre enregistrement afin d'accéder à ce nouveau processus de normalisation et de digitalisation que nous souhaiterions pouvoir utiliser à l'avenir pour gérer les accords inter institutionnels, les contrats pédagogiques (dans le cas de « mobilités d'étude entrantes » par exemple), et charger automatiquement les données des participants dans l'outil Mobility Tool+

Veillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

Dans le cadre de nos réunions d'informations auprès de nos étudiants, nous veillerons à préciser quelques points importants concernant notre volonté de développer des pratiques plus respectueuses de l'environnement :

- Nous mobilisons déjà nos étudiants de BTS concernés par le programme ERASMUS+ (majoritairement des étudiants de BTS SAM) dans l'élaboration d'une charte RSE applicable à notre établissement, en mettant en place, une campagne de sensibilisation à la consommation d'énergie et un système de tri des déchets. Cette activité entrant pleinement dans les enseignements suivis dans le cadre de cette formation.
- Encourager nos étudiants et personnels à effectuer leur mobilité dans des pays frontaliers à la France tel que l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique, permettant ainsi des déplacements en train.
- Informer les étudiants et les personnels sur la possibilité d'utiliser la ligne budgétaire « coûts exceptionnels » pour prendre en charge des éventuels surcoûts liés à l'utilisation d'un mode de transport plus propre.
- Inciter nos étudiants et personnels à utiliser en priorité les transports en commun et autres moyens de transports faibles en émission de carbone lors de leur séjour dans le pays d'accueil.
- Dématérialiser le plus possible les informations données ; imprimer uniquement la ou les pages contenant une signature dans les contrats de mobilité et maintenir le reste du document sous un format numérique.

Veillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

La citoyenneté active peut se définir sous plusieurs aspects comme « rendre en retour » et le principe de solidarité mais aussi comme la volonté de maintenir un équilibre entre droits et devoirs ou responsabilité encourageant le civisme et la civilité. A ce titre, nous conduisons d'ores et déjà deux types d'actions avec nos étudiants ; il est à souligner que tous les étudiants entrants seraient automatiquement associés à l'ensemble des mesures citées ci-dessous :

- La mise en œuvre chaque année d'un temps défini, en Septembre, « de retour d'expérience » par nos étudiants de 2ème année sur leur mobilité ERASMUS+ de fin de première année. Ce temps d'échange, de dialogue, sont l'opportunité d'aborder les notions de différences culturelles, professionnelles, de règle de vie à l'étranger, de droits et de devoirs, des responsabilités des étudiants dans le cadre du contrat de mobilité. L'apprentissage de la citoyenneté, qu'elle soit européenne ou non, se développe au travers du respect d'autrui, de la connaissance de l'autre, du respect accordé et du respect reçu en retour.
- A compter de cette année, l'organisation d'ERASMUS DAYS au sein de notre établissement en Octobre prochain, projet débuté depuis quelques mois dans le cadre de leur formation avec nos étudiants de 1ère année bénéficiant de contrat de mobilité ERASMUS+, aura pour objectif d'encourager nos étudiants à s'engager dans une action civique d'information auprès des lycéens et des collégiens selon une thématique qui sera définie.
- L'engagement de tous nos étudiants dans une action caritative en début d'année en lien avec la banque alimentaire de notre région dans le cadre de leur collecte annuelle et la participation à des actions de volontariat et de bénévolat au cours de l'année auprès de l'association France-bénévolat.
L'engagement civique au sein de groupes ou d'associations permet d'acquérir les compétences et les habiletés nécessaires au travail en équipe, à l'expression de son point de vue et à la participation au processus de prise de décision.
Pendant leur mobilité, nous pourrions envisager la rédaction d'un blog par l'ensemble de nos étudiants dans lequel ils seraient amenés à parler, présenter, expliquer leur lieu d'accueil, leur activité, leur intégration dans un nouveau pays, une nouvelle communauté... la connaissance et la recherche d'information, l'analyse d'une situation nouvelle, la compréhension des acteurs et des enjeux, de la dimension sociale, économique et politique sont des éléments de construction de la citoyenneté active.

Mobiliser leur expérience en vue de la création de nouvelles compétences participera à leur développement personnel en tant que citoyen responsable, qui sait accepter l'opportunité donnée mais qui sait aussi s'engager personnellement pour se construire.